Durée:

— Prêts calamités: sept ans

— Mesures financières: sept ans

— Mesures sociales: échéancier/variable

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://europa.eu.int/comm/sg/sgb/state_aids

Date d'adoption de la décision: 11.6.1999

État membre: Grèce

Nº de l'aide: N 210/99

Titre: Aide financière en faveur d'agriculteurs dont les exploitations agricoles et d'élevage ont subi des pertes ou des dégâts par suite des conditions météorologiques défavorables entre juin et décembre 1998

Objectif: Voir titre

Base juridique: Décision interministérielle

Budget: 4 000 000 000 de drachmes grecques (environ 12 millions d'euros)

Intensité ou montant de l'aide: 30-60 % des pertes

Durée: 1999-2001

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

http://europa.eu.int/comm/sg/sgb/state_aids

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire nº IV/M.1485 — Carlyle/Honsel)

(1999/C 203/06)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 28 avril 1999, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) nº 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en allemand et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CDE» de la base de données CELEX; il porte le numéro de document 399M1485. CELEX est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone (352) 29 29-42455; télécopieur (352) 29 29-42763].